



TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques 75005 Paris
Tél: 01 43 25 80 15 - Fax: 01 43 54 03 24
Courriel : publisor@univ-paris1.fr

Ressources mondialisées

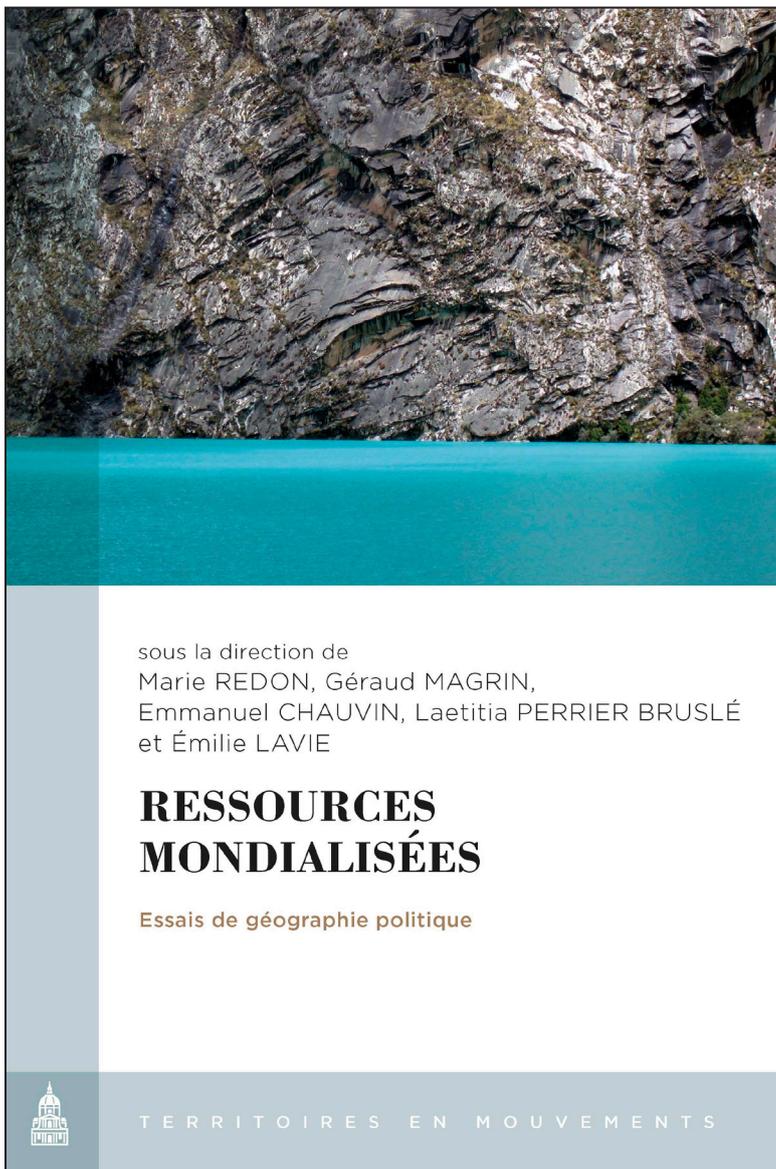
Essais de géographie politique

MARIE REDON, GÉRAUD MAGRIN, EMMANUEL CHAUVIN,

LAETITIA PERRIER BRUSLÉ ET ÉMILIE LAVIE

20 JUILLET 2015, 16 × 24, 336 p., 30 €

ISBN 978-2-85944-908-7



sous la direction de
Marie REDON, Géraud MAGRIN,
Emmanuel CHAUVIN, Laetitia PERRIER BRUSLÉ
et Émilie LAVIE

RESSOURCES MONDIALISÉES

Essais de géographie politique

TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

La société 2.0 qui fait l'air du temps mondialisé ne se réduit pas à l'information numérique et aux flux immatériels. Elle se fonde sur la mobilisation d'énergies et de matières éminemment tangibles : hydrocarbures et minerais, eau, terres, biodiversité. Enrôlées dans la grande circulation mondiale du marché ou, au contraire, préservées au nom de leurs valeurs patrimoniales et environnementales, ou encore au nom de la protection des équilibres environnementaux planétaires, les ressources de la nature sont au cœur des enjeux sociaux et politiques du monde contemporain. Cet ouvrage vise à rendre plus intelligibles ces ressources et les rapports de pouvoir qu'elles induisent, en les appréhendant comme des constructions sociales. La géographie politique et la géographie critique de l'environnement, ici croisées, montrent comment les sociétés mettent en valeur ces matières physiques, mais aussi comment des éléments plus immatériels – discours sur la nature, les paysages, le patrimoine, ou encore l'aide humanitaire – contribuent à la production de ressources. Les ressources ici étudiées éclairent la rencontre de logiques locales et d'enjeux relevant d'autres niveaux – qu'ils soient nationaux, régionaux et, très souvent, mondiaux. Un chapitre introductif balise cet itinéraire en douze essais, nourris de données de terrain variées, portant tous sur des sujets d'actualité. Trois axes de réflexion,

autour des formes spatiales, de la disponibilité (pénurie ou abondance) et des régulations environnementales des ressources rendent possibles des comparaisons entre les cas d'étude, situés en Europe, en Russie, en Amérique latine et en Afrique.

Table des matières

Introduction	
Les ressources, enjeux géographiques d'un objet pluriel	5
GÉRAUD MAGRIN, EMMANUEL CHAUVIN, LAETITIA PERRIER BRUSLÉ, ÉMILIE LAVIE et MARIE REDON	

FORMES SPATIALES ET CONTRÔLE DES RESSOURCES

L'aide humanitaire au Tchad : une ressource pour l'enclavement des réfugiés dans des camps? Le cas des réfugiés de Centrafrique	27
EMMANUEL CHAUVIN	
Sécuriser ses ressources en mobilisant des argumentaires spatiaux : logiques d'adaptation sociopolitique des transnationales du bois en Uruguay et au Brésil entre 1990 et 2010	47
PIERRE GAUTREAU	
Les réseaux de transport et de distribution du gaz naturel en Russie, instruments de mise en valeur et de contrôle des ressources	79
SOPHIE HOU	
Stratégies territoriales autour de la politique énergétique en Union européenne : une géopolitique des échelles?	103
ANGÉLIQUE PALLE	

DE LA PÉNURIE À LA SURABONDANCE : RHÉTORIQUE ET ENJEUX TERRITORIAUX

La Soufrière de Guadeloupe : patrimonialisations d'un géosymbole, mises en ressources d'un volcan	121
MARIE REDON	
La pénurie de l'eau : un discours à quelles fins?	143
ÉMILIE LAVIE, AGATHE MAUPIN et DAVID BLANCHON	

Double alchimie au lac Tchad : ou comment transformer la ressource en pénurie et la pénurie en ressources	167
GÉRAUD MAGRIN	
Les « terres vierges » : des ressources pour la mise en valeur au Chili et au Pérou	199
CÉCILE FALIÈS et ANAÏS MARSHALL	
Transferts de terre en Éthiopie : contrôle foncier et contrôle politique	225
SABINE PLANEL	

LA RÉGULATION DE L'EXTRACTION DES RESSOURCES

Géopolitique de la régulation des ressources naturelles en Bolivie. Le retour de l'État face aux nouveaux acteurs de la gouvernance environnementale. ...	251
LAETITIA PERRIER BRUSLÉ	
De l'État facilitateur à l'État médiateur ? Analyse du positionnement de l'État péruvien face aux évolutions du secteur minier depuis les années 1990.	281
VINCENT BOS	
L'enfer est pavé de bonnes intentions : la régulation environnementale et sociale de l'or au Sénégal oriental	305
MOUHAMADOU LAMINE DIALLO et GÉRAUD MAGRIN	
Les auteurs	327
Résumés	329

Introduction

Les ressources, enjeux géographiques d'un objet pluriel

GÉRAUD MAGRIN, EMMANUEL CHAUVIN,
LAETITIA PERRIER BRUSLÉ, ÉMILIE LAVIE et MARIE REDON

[...] un univers sans homme serait un monde sans ressource, car les ressources sont inséparables de l'homme et de ses volontés (Zimmermann, 1933)¹.

L'air du temps mondialisé semble immatériel, léger, affranchi de la Nature. L'hypermodernité circule *via* l'Internet et les réseaux sociaux ; elle établit ses bases à Dubaï ou au Qatar ; elle a ses relais dans les places financières et les paradis fiscaux qui maillent le monde, hors des contingences territoriales. Si la mise en réseau du système monde et les secteurs les plus modernes de son économie paraissent détachés de toute matérialité, les conditions d'un tel affranchissement sont pourtant éminemment matérielles, tangibles, localisées. L'eau, la terre, les sources d'énergie et les ressources minérales en demeurent plus que jamais les soubassements physiques.

La dépendance humaine à l'eau, à la terre, aux sources d'énergie et aux ressources minérales vaut d'autant plus d'être questionnée que les alarmes sur les implications de cette contrainte matérielle se font pressantes. Ces inquiétudes ne sont pas nouvelles, même si leur caractère cyclique semble en relativiser la portée. Le rapport du Club de Rome (Meadows *et al.*, 1972) s'inquiétait il y a plus de quarante ans des risques d'un modèle économique reposant sur une consommation sans cesse accrue de ressources de la nature dans un monde fini. La croissance démographique actuelle et à venir (7 milliards d'hommes aujourd'hui, dont la moitié vivent en ville, et une stabilisation envisagée à près de 10 milliards vers 2050) ainsi que la croissance économique tirée par les pays émergents géants (Chine, Inde) réitèrent la question de la finitude des

.....
¹ « [...] a man-less universe is void of resources; for resources are inseparable from man and his wants » (Zimmermann, 1933).

ressources (Meadows *et al.*, 2012). Pourtant, la diffusion du rêve de l'*American way of life*, vorace en ressources, reste le moteur économique du monde. En dépit de ses contradictions et dysfonctionnements, le paradigme dominant de la croissance se maintient.

L'époque est cependant à un tournant : du fait de la raréfaction des ressources énergétiques conventionnelles et de la menace du changement climatique – sans que la part de chacun soit aisée à établir –, l'ère du tout-pétrole qui a caractérisé le xx^e siècle semble sur le point de laisser place à une nouvelle phase, aux contours encore indécis. L'incertitude est grande aussi bien quant à la matrice énergétique mondiale à venir qu'en ce qui concerne les choix qui seront réalisés pour faire face à l'augmentation des besoins, à la pression sur les ressources en eau et en terres, à la préservation de la biodiversité. La recherche de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique à long terme passe aujourd'hui par la prise en compte du lien inextricable qui unit ces ressources – énergie, eau et terre –, traduit par le concept de *water-energy-food security nexus* (Hoff, 2011). Si les systèmes techniques d'exploitation des ressources entretiennent des liens étroits avec les formes d'organisation politique (Mitchell, 2011), ni le sens des évolutions ni les gagnants et les perdants de la redistribution des cartes à venir ne sont connus – tant dans l'équilibre entre les puissances planétaires (États-Unis, Union européenne, Chine et autres puissances établies ou émergentes) que dans les conditions de développement des pays les plus pauvres.

Des ressources socialement construites, entre local et global

Cet ouvrage étudie les relations de pouvoir qui se nouent autour des ressources mondialisées et leurs implications géographiques. Les ressources sont appréhendées comme des matières mises en valeur par des acteurs (Raffestin, 1980). Ces matières peuvent être issues du milieu physique (gaz, pétrole, minerais, bois, eau, terre), mais aussi relever de constructions sociales (patrimoine, aide au développement, aide humanitaire). Il s'agit ici de dépasser cette dichotomie, car toute ressource est un construit social. « Les ressources ne sont pas, elles le deviennent », écrivait Zimmermann (1933). Cette approche de la ressource comme objet dynamique évoluant au gré du contexte technico-social n'a rien perdu de sa pertinence. Elle avait conduit Zimmermann à considérer l'environnement comme un vivier dans lequel l'homme puisait selon ses besoins et les possibilités du système technique en vigueur². Une telle conception constructiviste de la ressource a le mérite de nous inciter à penser la relation entre la société et son environnement matériel, et de nous inviter à questionner la notion de ressources naturelles. Celle-ci relève en effet de l'oxymore : les

2 « Resources viewed in that light are the living environment in the service of man » (Zimmermann, 1933).

matières naturelles deviennent des ressources par la médiation des acteurs, des techniques dont ils disposent et des contextes économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'insèrent (Raffestin, 1980). Certaines contributions à cet ouvrage montrent que les discours et les représentations sur la nature servent tout autant de ressources que la valorisation de matières physiques. D'autres textes évoquent les implications très concrètes de ressources *a priori* immatérielles (géosymbole, capitaux, patrimoine). La pluralité des usages et des valeurs accordés à une même matière interroge également la notion de ressource. Dans bien des cas cohabitent diverses valorisations plus ou moins contradictoires sur un même territoire : politique, économique, paysagère, symbolique, environnementale. La conception de ce qui fait ressource dépend toujours de contextes sociaux spatialement situés, par nature divers.

C'est bien de ressources *mondialisées* qu'il est ici question, qu'elles circulent entre États ou que des acteurs transnationaux interviennent dans leur définition, production, transformation, conservation, circulation-distribution ou consommation. Notre approche se distingue donc des recherches dont l'objet central valorise un horizon local, qu'il s'agisse des travaux sur les biens communs dans la mouvance d'Ostrom (1990), ou de ceux sur les ressources territoriales, dans la veine de l'ouvrage de Gumuchian et Pecqueur (2007).

Les textes qui composent le présent ouvrage portent sur les ressources entre local et global. Des tensions croissantes s'observent en effet pour la maîtrise des ressources renouvelables (eau, terres, forêts et biodiversité) ou non renouvelables (ressources minérales, eaux fossiles) ; elles portent sur la définition des contenants (limites territoriales) et des contenus (priorités d'usages, valeur des ressources), ainsi que sur l'identité des acteurs et des niveaux scalaires en position de gérer et de tirer bénéfice de ces ressources. Dans un tel contexte, la régulation des ressources renvoie à l'articulation des pouvoirs entre territoires et acteurs positionnés à différents niveaux de gestion. Nos analyses partent alors du postulat que la mondialisation contemporaine doit conduire à observer les circulations entre les échelles (Swyngedouw, 1997 ; Brenner, 2001) et à faire de l'échelle moins une catégorie ontologique qu'une réalité épistémologique (Jones, 1998). Dans cette tentative de dépassement, la porosité des catégories scalaires mérite d'être soulignée : le global est dans tout lieu (Massey, 1991). D'un point de vue matériel, les ressources sont un enjeu des relations internationales, entre États, blocs macrorégionaux, ou par l'immixtion d'acteurs transnationaux (institutions internationales, organisations non gouvernementales [ONG], grandes entreprises, banques de développement). Les appareils d'États restent des acteurs clés, dans la mesure où leur maîtrise de la ressource dépend de leur capacité à contrôler leur territoire (Taylor, 1994). Le rôle croissant des acteurs régionaux ou locaux (collectivités locales, populations, société civile) est pris en compte. Enfin, les acteurs transnationaux, pour

qui l'accès à la ressource repose sur l'élaboration de réseaux, entrent aussi dans le champ de la réflexion.

D'un point de vue cognitif, la production d'information sur les ressources, l'accès à cette information et son utilisation à différentes échelles s'érigent en enjeux majeurs de pouvoir. Les différentes contributions de cet ouvrage reprennent ainsi à leur compte le tournant poststructuraliste des années 1980 qui a intégré dans les recherches sur la relation société-environnement l'importance des discours et des perceptions (Gautier, Benjaminsen, 2012). Elles soulignent par exemple que les discours globaux sont susceptibles d'être appropriés et mobilisés aux niveaux local et national; inversement, les discours locaux peuvent être instrumentalisés par les différents acteurs de niveau global (Rubbers, 2013).

Au-delà de la « malédiction des ressources naturelles »

Les sciences sociales ont étudié depuis longtemps, et de bien des manières, les enjeux politiques des ressources, qu'il s'agisse de les exploiter ou de les protéger. Un champ de réflexion s'est constitué autour de la discussion sur la « malédiction des ressources naturelles », ou paradoxe de l'abondance (Karl, 1997). Il a émergé dans les pays occidentaux lors du cycle de croissance des années 1950 (voir par exemple Prebisch, 1950 ou Gottmann, 1952, ou encore Mahdavy, 1970). Puis il s'est développé dans les années 1990-2000, dans un contexte de course aux ressources stimulé par l'accélération de la mondialisation (Magrin, Perrier Bruslé, 2011). De nombreux auteurs ont insisté alors sur les liens entre abondance des ressources et difficultés multiformes rencontrées par des États ou des sociétés locales, caractérisés par la faiblesse de leurs institutions. Ces contraintes se manifestent dans le champ des résultats macroéconomiques – faible croissance, syndrome hollandais³, diversification réduite, vulnérabilité à la volatilité des cours, endettement (Gary, Karl, 2003; Auty, 2005). L'exploitation de ces ressources influencerait jusqu'à la nature des régimes politiques, qui seraient d'autant moins démocratiques que les rentes sont abondantes (Ross, 2001; Collier, Hoeffler, 2005), et favoriserait plus généralement les dysfonctionnements de la gouvernance propres aux États rentiers (Mahdavy, 1970; Beblawi, Luciani, 1987; Karl, 1997; Auty, 2001; Soares de Oliveira, 2007). La multiplication des enclaves vouées à l'extraction ou à la préservation des ressources, gérées par des normes importées et protégées par des systèmes sécuritaires combinés à des dispositifs de responsabilité

³ Cette expression, popularisée par un article de *The Economist* (1977), fait référence aux problèmes observés aux Pays-Bas à la suite de l'exploitation des gisements de gaz naturel de Groningue à la fin des années 1960 : l'afflux de devises aurait provoqué une appréciation de la monnaie, pénalisé les exportations et favorisé les importations, tandis que les facteurs de production auraient été attirés par le nouveau secteur extractif, causant une crise des secteurs productifs (agriculture, industrie).

sociale et environnementale (RSE) variés (Donner, 2011), contribuerait – avec les revendications territoriales liées à la captation d’une partie des rentes – à fragmenter les territoires et ainsi à les rendre ingouvernables (Watts, 2004; Ferguson, 2006; Hönke, 2010). Enfin, elle se traduirait par des guerres civiles, aux causes essentiellement économiques, à la fois plus fréquentes, plus longues et aux formes influencées par la nature plus ou moins concentrée ou diffuse des ressources (Collier, Hoeffler 1998; 2002; Kaldor, 1999; Ross, 2003; Auty, 2005; Le Billon, 2005). Le pétrole, par sa valeur incommensurable, fonctionne comme un paragon du fardeau de cette « malédiction » (Ross, 2012; Bridge, Le Billon, 2012). Le potentiel conflictogène associé aux ressources renouvelables (eau, terres) est jusqu’à présent inférieur (Raison, Magrin, 2009), moins explicite en dehors de quelques cas emblématiques mais rares ou cantonnés à l’horizon des risques à venir (Wolf, 2002).

D’autres auteurs critiquent cette vision pessimiste en lui reprochant ses généralisations abusives (Marchal, Messiant, 2002; Kalyvas, 2003) et son déterminisme latent, le fait qu’elle ne prenne pas en compte les contre-exemples des pays riches en ressources et ayant réussi à les valoriser (Rosser, 2006). Ils révèlent la propension des jugements de valeur sur la « mauvaise gouvernance » à délégitimer les droits sur les ressources des pays des Suds au bénéfice d’un *statu quo* bénéficiant au système actuel et à ses puissants (Talahite, 2007; Donner, 2009). Ils montrent qu’il existe de possibles bifurcations (Capoccia, Kelemen, 2007) hors des sentiers tragiques de la « malédiction », car la diffusion contemporaine de nouvelles normes sociopolitiques ou environnementales pour l’exploitation des ressources renouvelle les relations entre acteurs et rend possible la mise en place de nouveaux systèmes sociopolitiques (Magrin, 2013).

En miroir, un débat existe sur les conséquences de la combinaison entre forte croissance démographique et pénurie des ressources (éventuellement aggravée par le réchauffement climatique). Pour certains, le déséquilibre croissant entre populations et ressources est à l’origine de conflits (Homer-Dixon, 1999). D’autres soulignent qu’il n’existe pas de lien systématique pour l’établir, d’une part parce que les conflits ont des causes autrement complexes, enracinées dans l’histoire et des choix politiques non déterminés (Bégin-Favre, 2008), d’autre part parce que les populations ont des capacités d’adaptation pour transformer les ressources ou en produire de nouvelles (Gendreau, 1996; Lavergne, 2010; Cambrézy, Lassailly-Jacob, 2010).

Entre géographie politique et géographie critique de l'environnement

Les textes ici présentés s'intéressent tous aux jeux de pouvoir qui existent autour des pratiques, des discours et des représentations des ressources, en utilisant la démarche de la géographie politique ou de la géographie critique de l'environnement, ou à la confluence des deux courants.

La géographie politique permet de souligner l'importance des relations entre acteurs autour de la définition et du contrôle des ressources. Si « tout rapport de forces est un "rapport de pouvoir" » (Deleuze, 2004 : 77), toute action autour des ressources (limiter l'accès, distribuer, vendre, détourner, etc.), quelle que soit la puissance supposée des acteurs concernés, peut être analysée en termes de pouvoir. La typologie des acteurs proposée par Raffestin (1980) semble toujours opératoire pour éclairer les asymétries qui président à la régulation des ressources, selon les droits qu'ils détiennent sur elles et selon leur capacité de mobilisation et de mise en circulation de la ressource. Aux acteurs ne disposant que de la matière seule (AM) s'opposent ceux n'ayant pas de matière mais une capacité technique et économique de mise en mouvement de cette ressource vers le marché mondial (Ar ou ArM, s'ils sont en plus dotés de matières). Les acteurs ne sont pas également armés : ceux contrôlant uniquement la matière sont assez libres vis-à-vis du temps (ils peuvent en théorie attendre un moment propice pour exploiter la ressource) mais contraints par l'espace – car ils n'ont pas la capacité de mettre la matière en mouvement. Les maîtres de la mise en relation sont moins maîtres du temps (ils doivent négocier l'accès pour satisfaire en permanence la demande du système de consommation mondial), mais leur contrôle technique les place en position de force. La complexification des techniques permet de renforcer, indirectement, le contrôle des ressources.

Dans cette perspective, plusieurs textes interrogent ici l'intervention d'organisations transnationales (grandes entreprises nord-américaines, européennes, des pays émergents, ONG, etc.) dans des pays en développement. Ils s'appuient sur un corpus déjà bien développé d'études sur ce sujet (Bebbington, 2004; Ferguson, 2006; Fraser *et al.*, 2008; Andersson, 2013; Forsyth, Walker, 2012). Les relations entre entreprises et États sont souvent marquées par l'asymétrie, en faveur des premières. Cela n'empêche pas les États de disposer de marges d'autonomie importantes : à travers le pouvoir de délimitation des espaces voués à l'exploitation ou à la conservation, et celui de définir les règles qui s'y appliquent, les États restent des acteurs centraux des processus de régulation. Plusieurs textes de ce volume accordent également de l'importance aux acteurs ne contrôlant ni la matière ni la technique (A dans le modèle de Raffestin). Sociétés locales, communautés indigènes (dans le contexte sud-américain), groupes sociaux divers jouent sur des mobilisations politiques

– plaidoyers, manifestations, revendications de droits d’usage, etc. – pour négocier leurs accès à la ressource. Les relations entre acteurs apparaissent ainsi comme le produit d’interactions sociales et de négociations continues entre différentes sphères de légitimité ou arènes de pouvoirs quant à la protection ou à l’exploitation des ressources (Rubbers, 2013).

L’entrée par la géopolitique permet aussi de comprendre les rapports de pouvoir et les territorialités qui se construisent autour de la ressource. Ils ont notamment pour enjeux la définition de la valeur de la ressource et/ou son contrôle. Ce type de réflexion s’inscrit dans une géopolitique critique (O’Tuathail, 1996; Dalby, 1998) centrée sur les conflits ou les coopérations entre acteurs sociaux au sein d’un même État et parfois même en dehors de lui (dynamiques transnationales sous l’effet, par exemple, des ONG). Il s’agit alors d’intégrer une pluralité d’acteurs, là où la géopolitique classique s’en tenait à l’État, et une pluralité de signifiants attachés à un même objet, la ressource. Cette démarche s’accompagne de l’étude des territorialités que chacun de ces acteurs déploie pour assurer son accès à la ressource, grâce au contrôle et à la délimitation d’une aire géographique (Sack, 1986). Ces territorialités peuvent d’ailleurs varier dans leur expression spatiale. Si l’État, qui assure sa maîtrise de la ressource *via* le contrôle spatial d’un territoire (Taylor, 1994), dispose d’une territorialité continue, les acteurs privés, qui organisent leur accès aux ressources des réseaux transnationaux, construisent une territorialité discontinue (en enclaves et archipels). Dans le même temps, les résidents qui revendiquent un accès aux ressources élaborent une territorialité ancrée dans l’échelle locale. En interprétant Amin (2002), nous pouvons voir trois logiques spatiales autour de ces catégories d’acteurs : la logique scalaire et territoriale (de l’État), celle, réticulaire ou topologique des acteurs privés, enfin la logique locale des résidents.

L’approche scalaire est ici utile pour comprendre les conflits autour de l’accès et la définition de la valeur des ressources. Les acteurs de la régulation s’opposent sur la façon de penser la ressource et l’échelle à laquelle ils la pensent. Si les éléments de contexte sont similaires pour tous ces acteurs (la matérialité de la ressource, les contraintes économiques, les processus d’exploitation, etc.), les relations entre ces éléments diffèrent d’une échelle à l’autre, comme le choix de prioriser un élément sur l’autre (Howitt, 2001). Chaque acteur entend définir ce qui fait ressource en fonction d’un imaginaire commun et de ses limites spatiales. Il s’appuie pour cela sur un espace de légitimation différent. L’ancrage territorial devient fondamental. L’État puise sa légitimité dans l’espace national, les acteurs locaux dans la défense d’une territorialité locale. L’échelle, envisagée comme une manière de construire un imaginaire spatial, a des conséquences concrètes sur la gestion de la ressource (Jones, 1998).

De même, toute une littérature s’est concentrée sur la capacité d’action territoriale de l’acteur transnational à l’échelle locale. Soulignant les inégalités

en termes de technicité et de gains-coûts dans l'exploitation de la ressource (Raffestin, 1980), ces études ont mis en exergue la dissymétrie des relations entre l'acteur transnational, puissant, et l'acteur local, subissant. Toutefois, d'autres travaux ont montré l'importance des stratégies déployées par les acteurs locaux pour défendre leur autonomie (Ortner, 1995). En s'intéressant aux acteurs locaux et à leur territorialité, il est possible de montrer un autre fonctionnement de la dialectique local-global, où le local transforme et négocie les changements imposés par des acteurs exogènes (Swyngedouw, 2001 ; Brenner, 2001). Il faut aussi penser les effets de superposition et d'emboîtements des territorialités déployées à différentes échelles. Aucun des conflits pour les ressources n'est réductible à une opposition duale entre deux types d'instances de régulation, insérées dans deux échelles différentes (local-global ou global-national). Les acteurs établissent des relations trans-scalaires (Adger, Brown, Tompkins, 2005), profitent des ressources d'une échelle pour triompher des contraintes rencontrées à d'autres (Staeheli, 1994), multiplient les réseaux pluriscalaires qui font mentir la vision simpliste d'un emboîtement de niveaux (Smith, 1984 ; Swyngedouw, 2004 ; Cox, 1998 ; et à propos de l'Amérique du Sud, Perreault, Martin, 2005 ; Taravella, Arnauld de Sartre, 2012).

Enfin, nos réflexions ont aussi été marquées par la rencontre entre une tradition française d'approches critiques de l'environnement, dans sa relation à la société, et le courant de la *political ecology*, influent dans le monde académique anglo-saxon depuis les années 1970. Sous des formes et dans des perspectives très différentes, des géographes français ont questionné des alarmes ayant pour objet la destruction imminente de telle ou telle ressource issue de l'environnement (voir Pelletier, 1993 ; Rossi, 2000 ; Brunel, Pitte, 2010). En s'intéressant aux déterminants sociaux et politiques des dégradations environnementales, ces auteurs pouvaient ainsi être considérés comme faisant de la *political ecology* sans le savoir.

Cependant, les *Political Ecologists* ne se contentent pas de nuancer les affirmations catastrophistes en les rapportant à des mesures scientifiques, ils s'intéressent aux jeux de pouvoir qui sous-tendent à la fois les dérèglements environnementaux, les discours et les politiques sur l'environnement. Dans un premier temps, ils se sont principalement concentrés, dans une optique d'économie politique marxiste, sur les ressorts des processus économiques conduisant à la dégradation environnementale (Blaikie, 1985 ; Peet, Watts, 1996a). Ils ont par la suite adopté une posture poststructuraliste et se sont intéressés aux représentations et aux discours sur la ressource comme des facteurs influençant leur gestion ; ils ont insisté sur la nécessité de prendre en compte la pluralité de ces visions. Ce qui, pour un groupe d'acteurs, représente une accumulation peut être perçu comme une dégradation par un autre groupe. Ils montrent ainsi comment les rapports de force autour des ressources ne portent pas uniquement sur l'accès à celles-ci, mais sont aussi

des luttes idéologiques véhiculées par des discours et des récits (Peet, Watts, 1996b). En intégrant la dimension cognitive, les *Political Ecologists* ont problématisé les stratégies, les politiques et les pratiques ayant l'environnement comme objet ou comme prétexte (Robbins, 2004; Benjaminsen, Svarstad, 2009; Gautier, Benjaminsen, 2012).

La question très contemporaine de la pénurie des ressources se prête particulièrement à la *political ecology*. Il ne s'agit pas de nous prononcer sur la finitude plus ou moins avérée de telle ou telle ressource, mais de nous intéresser aux implications, en termes de pouvoir, des incertitudes actuelles, des discours, des stratégies et des pratiques qu'elles alimentent. En effet, ces ressources tirées de la nature sont depuis longtemps au centre d'une multitude de relations politiques : la régulation environnementale⁴ se fonde sur un acte cognitif qui catégorise la valeur du monde matériel (Bakker, Bridge, 2007). Elle est à la fois le reflet d'asymétries et la cause de tensions multiformes. Elle s'inscrit à l'articulation de toutes les arènes qu'offre la mondialisation : territoires étatiques plus ou moins contrôlés; niveau local où s'affrontent usagers à légitimité variable (peuples autochtones ou allochtones, collectivités locales et territoires coutumiers, etc.); sphère globale investie par les institutions internationales (Nations unies, Banque mondiale) et les organisations transnationales (entreprises mondialisées, ONG).

Trois entrées : formes, disponibilité, régulations

Ressources mondialisées. Essais de géographie politique est le résultat d'un cheminement collectif qui a associé chercheurs confirmés et doctorants. Il se compose de douze textes ancrés dans des terrains diversifiés (fig. 1), sondant des objets de recherche d'échelles différentes. Ces textes présentent des études de cas appuyées sur des enquêtes de terrain qualitatives, parfois dans une perspective comparative. Leurs auteurs sont tous géographes. Ils participent au thème consacré à la géographie politique des ressources au sein de l'unité mixte de recherche Prodig (UMR Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique).

L'ouvrage s'organise en trois parties. La première est consacrée aux formes caractéristiques des espaces des ressources mondialisées en relation avec les dynamiques politiques de leurs territoires d'implantation. Les objets étudiés sont divers : réseaux d'acheminement, enclaves ou zones de production. L'approche morphologique permet d'effectuer un premier repérage sur leurs logiques de localisation (répartition, position, délimitation). Toutefois, les

.....
 4 Par régulation environnementale, nous entendons « les processus d'élaboration de mise en œuvre de l'ensemble des règles, volontaires ou imposées, qu'elles soient formelles (lois, politiques, codes) ou informelles (coutumes, pressions sociales), dans la sphère publique ou privée, qui ont pour objet [d'organiser] l'accès aux ressources naturelles ou de modifier leur utilisation » (van Vliet, 2012 : 13).

quatre auteurs analysent surtout ces formes comme des productions sociales, induites par des stratégies de contrôle, des discours et des interactions entre acteurs. Ils interrogent l'impact de ces formes sur l'intégration ou la fragmentation des territoires. Deux types d'intégration sont en jeu : une mise en relation d'unités spatiales contiguës par des réseaux d'acheminement de la ressource (entre Russies occidentale et orientale, entre pays et grandes régions de l'Union européenne) ; des liens multiformes entre des entités greffées (concessions d'exploitation sylvicole, camps de réfugiés où est distribuée l'aide humanitaire) et des territoires hôtes. Dans les quatre cas, il existe un hiatus entre un discours qui promeut la mobilisation de la ressource comme un moteur d'intégration des territoires et une réalité plus complexe.

Emmanuel Chauvin montre comment l'État tchadien se sert de l'aide humanitaire délivrée aux réfugiés centrafricains pour enclaver les migrants dans des camps situés dans une zone marginale, tout en étant une ressource utilisée à l'échelle locale par les réfugiés pour créer des liens avec leur environnement extérieur. Angélique Palle s'intéresse aux tensions entre espaces politiques et opérationnels de la politique énergétique européenne. Adoptant une focale large, elle révèle les dissensions entre les acteurs qui promeuvent une intégration à l'échelle européenne (DG Énergie, Acer), les régulateurs nationaux, les firmes transnationales, la Commission européenne (approche par grandes régions), et les États jaloux de leurs prérogatives nationales. Sophie Hou démontre que le projet d'équipement gazier de la Russie orientale, présenté comme un levier de développement d'une périphérie délaissée, permet aussi (surtout) à Moscou de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Union européenne par l'élargissement du bassin de consommation russe et l'ouverture des exportations vers la Chine. Pierre Gautreau analyse, en Uruguay et au Brésil, les écarts entre d'une part les argumentaires spatiaux des grandes entreprises et des politiques pour légitimer l'implantation et l'extension de plantations sylvicoles et, d'autre part, la réalité de l'emprise foncière de ces plantations ainsi que les liens entre ces enclaves sylvicoles et les territoires où elles s'insèrent.

Les cinq contributions de la deuxième partie étudient les discours construits autour des notions de pénurie et d'abondance (voire de surabondance) des ressources. Le discours ambiant sur la disponibilité des ressources naturelles sert ou influence des politiques environnementales parfois discutables. La rareté crée des patrimonialisations de paysages et/ou de ressources ; la pénurie permet de procéder à des politiques *top-down* de gestion des ressources au détriment des usagers ; et la surabondance justifie la course aux acquisitions foncières. Cette partie vise à éclairer les relations entre sociétés et ressources naturelles d'abord à travers les discours et la rhétorique sur la menace et la sanctuarisation des ressources naturelles, ensuite *via* une approche par les territoires. L'entrée par les discours caractérise les contributions analysant la manière dont s'articulent politiques publiques et représentations des

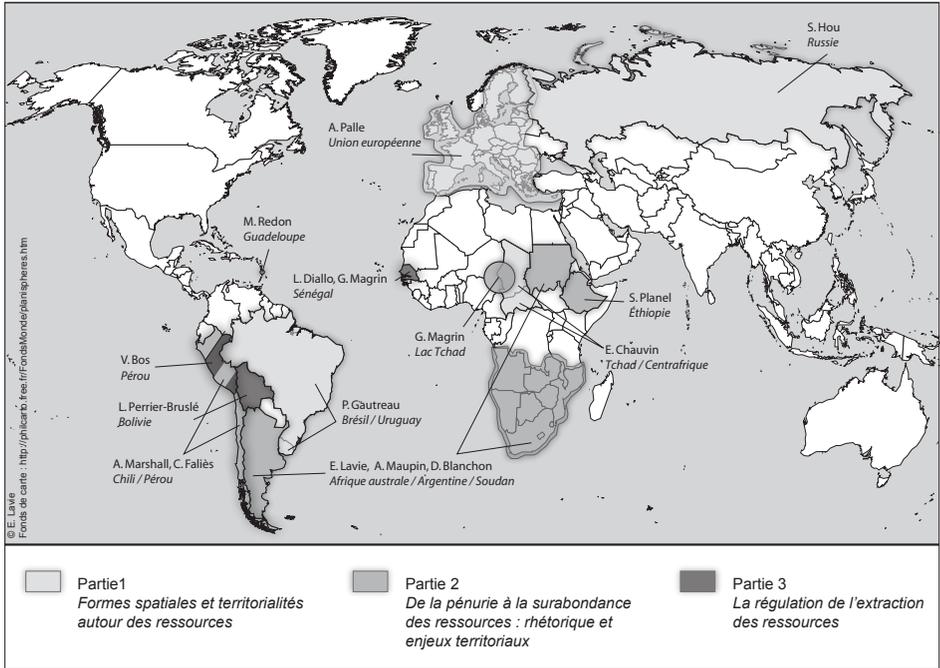


FIGURE 1 Localisation des études de cas.

Source : Lavie.

ressources. La prédominance d'un consensus planétaire quant à la menace pesant sur les paysages dits naturels, la biodiversité et les ressources en général, se traduit par des formes d'appropriation, voire d'instrumentalisation, des « vérités » sur l'environnement et les voies du développement. Toute une rhétorique est à l'œuvre autour des notions de développement durable et de justice environnementale, parfois rassurantes de simplicité dans un monde globalisé. La rareté *a priori* de certaines ressources provoque leur sanctuarisation qui, *in fine*, aboutit à des mesures politiques mettant en œuvre une préservation ou, au contraire, un contournement de cette sanctuarisation. De la même manière, la notion de pénurie, appliquée notamment à la ressource en eau ou foncière, engendre la mise en place de décisions descendantes, unilatérales, et cristallise des rapports de force. Au-delà des discours, la patrimonialisation des ressources révèle souvent leur territorialisation. L'espace à protéger étant délimité et approprié, sa sanctuarisation donne naissance à des territorialités parfois discordantes.

Ainsi, les différentes formes d'appropriation du volcan de la Soufrière (Guadeloupe) se lisent à travers les mises en ressource concurrentes de ce qui est présenté comme un géosymbole à sauvegarder dans le texte de Marie Redon. Émilie Lavie, Agathe Maupin et David Blanchon montrent quant à eux

comment la pénurie de l'eau et sa marchandisation ont peu à peu transformé la relation territoire-ressource, les discours agissant au bénéfice d'une élite politique et économique soucieuse de préserver ses intérêts. Une rhétorique de la menace fonde le mythe de la disparition du lac Tchad, analysé par Géraud Magrin, mis au service d'intérêts hétérogènes visant à transformer la pénurie supposée de l'eau en ressource financière de l'aide. L'étude de Cécile Faliès et Anaïs Marshall montre en revanche le décalage entre les discours sur l'abondance et la réalité de la disponibilité des terres dites vierges du Pérou et du Chili, dans un contexte de privatisation des terres du domaine de l'État ou des communautés rurales. La question de l'accaparement foncier est également au cœur de l'analyse que conduit Sabine Planel dans le contexte éthiopien. Les logiques politiques et les discours développementalistes de l'État y constituent la clé des dynamiques à l'œuvre, face à des paysans qui semblent renoncer à toute forme d'expression politique ou collective, par crainte de perdre l'accès au sol.

La troisième partie s'intéresse aux régulations environnementales. Les trois contributions observent, dans des contextes politiques différents, les arrangements institutionnels qui régissent l'accès aux ressources, les conditions techniques de leur exploitation, la répartition de la rente et les modalités de leur mise sur le marché. Leurs auteurs partent de l'hypothèse que les ressources sont des objets dynamiques éminemment politiques, dans le sens où elles sont le résultat de luttes pour leur accès comme pour la définition de leur valeur.

Laetitia Perrier Bruslé propose une lecture géopolitique du cas bolivien, montrant à quel point la régulation est une affaire politique où s'expriment des rapports de force entre les différents acteurs sociaux, politiques et économiques. L'État y reprend la main sur les logiques économiques. Dans le cas péruvien, Vincent Bos montre que, si les entreprises minières bénéficient de l'appui de l'État depuis les années 1990, les modalités d'appropriation et de gestion des ressources naturelles sont progressivement renégociées. Ce retour, même timide, de l'État péruvien, fait écho à la contribution de Mouhamadou Lamine Diallo et Géraud Magrin quant aux enjeux de la régulation environnementale et sociale de l'or au Sénégal. Le gouvernement de l'extraction y reste largement tributaire de l'autorégulation des firmes, car les dynamiques de réforme se révèlent incapables de remettre en cause le mode de gouvernement d'un État rentier fondé sur le clientélisme.

Ces trois contributions se rejoignent enfin pour montrer que la régulation environnementale, loin d'être uniquement l'affaire de l'État, relève d'une pluralité d'acteurs : des représentants de la société civile et de la coopération internationale, des acteurs locaux (riverains, communautés indigènes), de l'État dans la pluralité et la diversité des institutions qui le composent (ministères des Mines, des Hydrocarbures, de l'Environnement ; collectivités locales, etc.), des compagnies transnationales qui interviennent dans l'exploitation des

ressources. C'est dans ce champ de forces que la régulation se laisse saisir. Les enjeux de cette régulation environnementale sont aussi éminemment géographiques. Il y est question d'échelle pertinente pour penser la régulation, d'alliances d'acteurs globaux et locaux dans le déploiement de réseaux pour la protection environnementale ou encore de la volonté de l'État de restaurer l'échelle nationale et ses prérogatives territoriales. Qu'elle soit observée depuis le Pérou, la Bolivie ou le Sénégal, cette régulation environnementale met en effet au jour la tension entre les logiques territoriales de contrôle de la ressource et les logiques réticulaires qui président à sa circulation. C'est donc bien la place du politique dans la mondialisation, à travers sa capacité à maintenir une gouvernabilité des territoires, qui est en jeu.